



EXTRAIT DE DELIBERATION PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS D'EPINAL, CŒUR DES VOSGES

N°53/2022

L'an deux mille vingt deux
Le Jeudi 15 décembre à 18h

OBJET

Le Comité du *Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges*, dûment convoqué, s'est réuni à Maison du Territoire – Quartier Richard à RAMBERVILLERS (88700), sous la présidence de M. Yannick VILLEMIN

FINANCES

Décision modificative
n°4 au budget primitif
2022

Mme Emilie DIDIERJEAN est nommée secrétaire de séance.

SONT PRESENTS

AIGLE Alain, ARNOULD Nicole, BAILLY Pierre, BEGEL Jean-Pierre, BERTOCCHI Franck, CHOLEY Bertrand, COLNÉ Jacques, COTTEREAU Jacques, CREUSILLET Marie-Claire, D'ALGUERRE Sylvie, DESVERNES Yves, DIDIERJEAN Emilie, DREVET Frédéric, FERRY Martine, FOURNIER Michel, FRANCOIS Gilbert, GARCIN Daniel, GEORGÉ Dominique, GUILLAUMEY Jean-Marie, HAMMOUALI Nadia, LEMESLE Christophe, MICHEL Jean-Pierre, MICHEL Lucette, MUNIERE Jean-Luc, PARVE Emmanuel, PETIT Jean-Paul, RELION Marie-Chantal, ROBIN Patrice, ROUSSEL Alain, TANNEUR Céline, THIERY François, TOUSSAINT Michel, VILLEMIN Yannick

**DATE DE
CONVOCAION**

07/12/2022

**NOMBRE DE
DELEGUES
EN EXERCICE**

56

**NOMBRE DE
PRESENTS**

33

**NOMBRE DE
POUVOIRS**

1

**NOMBRE DE
VOTANTS**

33

**NOMBRE DE
SUFFRAGES
EXPRIMES**

33

SONT EXCUSES

ADAM Christian, ALBERTOLI Patrick, AULEN Christian, BALAUD Frédéric, BALDUCCI Dominique, BEDON Julie, BEN OMRANE Adel, BERTRAND Hervé, BOEUF Patrick, BŒUF Stéphane, BOGARD Gérard, BOYÉ Pascal, CASSAGNE Philippe, CHAMPAGNE Patricia, COMBEAU Jean-Michel, DEL GENINI Elisabeth, DESTRIGNEVILLE Hervé, DIDELOT Jean-Claude, FATET Pascal, FRESSE Isabelle, GAILLOT Thierry, GRANDVALLET François, GRASSER Jacques, GREMILLET Lydie, GREWIS Vanessa, GUELLAFF Kévin, GUPPILLOTTE Jean-Pierre, HAMMAMI Amira, HATIER Maurice, HUMBERT Nicolas, JACQUEL Catherine, JACQUOT Michel, JEAN Virginie, JEANDEL-JEANPIERRE Ghislaine, JOURDAIN Benoît, LABAT Antoine, LAPORTE Irène, LASSERONT Elisabeth, LAURENT Annick, LEMARQUIS Christine, LOUIS Claude, MARCOT Véronique, MARQUAIRE Dominique, MARTINET Jean-Luc, MATHEY Myriam, MENNECIER Henri, MERONI Alain, MONCHIERI Marine, MULLER Stéphanie, NARDIN Patrick, NEXON Gilles, PERILLAS Patrick, PHILIPPE Jean-Pierre, POIRIER Stéphanie donne pouvoir à Christophe LEMESLE, RETOURNARD Philippe, ROCHE Monique, SALVADOR Victorio, SAVOY Violette, SIMONIN Stéphane, SMAINE Margot, SOLTYS Philippe, SYLVESTRE Pierre, THOMAS Dominique, THIEBAUT Christine, TIHAY Jean-Christophe, VAGNE Daniel, VAGNER Patrick, VARIN Gilles

SONT ABSENTS

BOXBERGER Jean-Daniel, CLAUDON Philippe, DURUPT Thierry, LEROY Patrick, MARTIN Éric, MOUGIN Dominique, PIERRE Gabriel, RICHARD Xavier, TATIN Yannick, THOMAS Philippe, VINCENT Jacques

RAPPORT DU VICE- PRESIDENT

Monsieur le Vice-Président s'exprime comme suit :

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 12 avril 2022 qui approuve le budget primitif de l'exercice en cours,
 Vu la délibération du Comité Syndical en date du 16 juin 2022 qui approuve le décision modificative n°1 du budget primitif de l'exercice en cours,
 Vu la délibération du Comité Syndical en date du 11 juillet 2022 qui approuve le décision modificative n°2 du budget primitif de l'exercice en cours,
 Vu la délibération du Comité syndical en date du 6 octobre 2022 qui approuve la décision modificative n°3 du budget primitif de l'exercice en cours,

Considérant la nécessité de procéder à des ajustements de crédits à l'intérieur de la section de fonctionnement et de la section d'investissement liés aux évolutions suivantes :

- Report du reversement de la subvention DRAAF pour les actions PAT de la ville d'Epinal à l'exercice 2023 afin d'atteindre le versement complet de la subvention DRAAF et la réalisation effective des actions ;
- Perception d'une recette DRAAF dans le cadre du projet alimentaire territorial (PAT) ;
- Remboursement de l'emprunt anticipé relatif à l'opération anciennement dénommé « Maison du Vélo de Xertigny » avec prise en compte des pénalités.

Dans ce cadre, il convient que les membres du Comité Syndical se prononcent sur la décision modificative n°4 au budget 2022, comme ci-après énoncée :

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Chap	Article	Libellé	Dépenses	Recettes
011	6168	Autres primes d'assurances	- 23 100,00 €	
	6237	Publications	- 4 400,00 €	
012	6455	Cotisations pour assurance du personnel	+ 27 500,00 €	
65	657348	Autres communes	- 139 239,00 €	
	65888	Autres	- 761,00 €	
66	6688	Autres charges financières	+ 11 000,00 €	
023		Virement à la section d'investissement	+ 153 000,00 €	
74	74718	Autres subventions Etat		+24 000,00 €
	TOTAL		+24 000,00 €	+24 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Chap	Article	Libellé	Dépenses
0	1641	Emprunts	+153 000,00 €
021		Virement de la section de fonctionnement	+153 000 €
TOTAL			+ 153 000,00 €

Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Publié le

Recettes

Berger Levrault

ID : 088-200048726-20221215-DELIB53_2022-DE

DELIBERATION

Après avoir entendu le rapport du Vice-Président et en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité,

DECIDENT d'approuver la décision modificative n°4 au budget 2022, comme ci-dessus proposée.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Yannick VILLEMEN